COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE

Membres présents :	Michel DEGTIAR, Gérard SICH, Jean Pierre FONTAINE, François CLEMENCET, David DELEGLISE, André SEGUIN, Denis VERNICHON, Jacques BRULE, Gérard PALDOF, Jacques ARGUS, Dominique DANTIGNY.
Invités excusés:	Yoann GUILLEMIN Animateur Technique Départemental Christian AUCOURT Educateur sportif
Elus excusés:	Dr Régis FREY, Sébastien PASQUET.

Le Président du comité départemental ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les membres présents.

➢ Infos fédérales :

Réélection Président Fédération Ch. PALIERNE
Informations par M.GADAL sur avancée organisation des championnats du Monde Mai 2013
Confirmation passage des équipes à 4 joueurs dont les détails du règlement seront finalisés au cours des mois à venir par la CSF.

➢ Infos Ligue :

Infos sur les subventions conseil régional plus en baisse qu'annoncées
Infos sur l'opération fédérale de formations d'accompagnateurs de projets financé par le FSE (fond social européen). Avec l'accord des départements, la Ligue de Bourgogne se portera candidate à cette opération sachant que seulement 4 ligues seront sélectionnées pour toute la France.
Réunion des Présidents départementaux et ATD pour échanges d'informations sur les plans de développement et actions techniques Ligues et Comités en présence du DTN adjoint, Bernard BOUSIGUES

➢ Infos comité de Saône et Loire :

Mondial Mai 2013:
Organisation voyage transport en bus, devis actuel billets ligue +transports : 60 € AR départ CUCM et ramassage Chalon Sud Samedi 18 Mai ou Dimanche 19 Mai .
Lettre et bordereau inscription suit sur site CD.

Matériel:
Une demande de subvention pour matériels pédagogiques (tables pour écoles de sports) auprès du Conseil général sera menée par le CD. Possibilité d'obtenir 30% de subvention soit 3000 € sur facture plafonnée à 10000 €. Appel sera fait aux clubs pouvant rentrer dans cette demande.

Point licenciation:
Actuellement sur les objectifs de la saison dernière, le résultat final sera vraisemblablement égal à la précédente avec en mémoire les augmentations des saisons précédentes.

Point financier:
Stabilité actuelle constatée
Réflexion pour les attributions CNDS aux clubs de la tête de réseau doivent être obligatoirement justifiées par des interventions techniques d'éducateurs sportifs.

- **sportive et statuts/règlements :**

Point championnat Phase 1:
J.BRULE confirme les accessions en R3 de FC GUEUGNON 2 et JS OUROUX 3.

Mise en place du championnat à 4 joueurs pour saison 2013-2014:
Pour rappel, la mise en application par le comité de Saône et Loire a été votée lors de la réunion de son comité directeur le 18 Juin 2012.
Pour finaliser la transition et opter définitivement pour une formule, un tour de table est organisé et un débat s'instaure sur le fait de conserver ou non des poules de 6 équipes ou de privilégier des poules de 8 équipes.
Il apparait à ce sujet une approbation quasi générale des poules de 8 équipes pour les divisions D1 et D2 départementales mais une conservation des poules de 6 équipes pour les divisions D3 et D4.
Un vote a lieu sur ce sujet : Acceptation par 7 voix pour 2 voix contre.
Il y a lieu d'opter maintenant pour une pyramide correspondante à l'option votée, sur proposition de la commission sportive, le comité directeur décide d'adopter à l'unanimité des membres présents la formule suivante ainsi que le règlement transitoire pour la 2ème 2012-2013 correspondant à cette option:

D1: 1 poule de 8 équipes
D2: 3 poules de 8 équipes
D3: 4 poules de 6 équipes
D4: X poules de 6 équipes

Point des organisations 2ème phase: avec désignations des JA.
A noter en attente d'un organisateur pour les finales par équipes.
Point sur CF et GPJ par André SEGUIN et Denis VERNICHON
Point sur GPD par François CLEMENCET, celui-ci déclare ne plus pouvoir assurer la rentrée des résultats dans SPID du GPJ, une demande sera faite en direction de Christian. AUCOURT. A voir avec lui.

- **Divers**

Le club de CHATENOY demande l'intervention de l'intervenant du département, la première proposition concertée entre l'ATD et le président ne convenant pas au club; une nouvelle concertation sera établie dès que possible.
Suite à sa mise en cause comme capitaine d'équipe dans une rencontre du championnat départemental, le président Michel DEGTIAR lit le PV de l'instance nationale de discipline et la conclusion de celle-ci:
"Les éléments du dossier n'établissent pas de manière formelle le caractère frauduleux des faits."
(voir PV complet en annexe)

Fin de ce Comité directeur par l'habituel pot du comité vers 22h.

Le Président
Michel DEGTIAR

Le secrétaire de séance
Gérard SICH